

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

MANIFESTATION à PARIS

Le SNRT-CGT de Radio France a déposé un préavis de grève pour le 5 février 2005 afin que les salarié(e)s planifié(e)s puissent participer aux manifestations organisées par les syndicats CGT, CFTD, FO, UNSA et Sud Solidaire à Paris et en régions.

De la retraite à l'assurance maladie, des salaires à l'emploi, des règles d'indemnisation du chômage aux services de l'ANPE, des services publics au Code du Travail, tout ce qui participe à la cohésion et la régulation sociale est visé.

C'est pourquoi nous manifesterons :

- pour la défense du service public
- pour l'augmentation des salaires
- pour la défense de la convention collective
- contre l'allongement de la durée du travail
- pour la défense du Code du Travail
- contre l'enlisement de la situation des intermittents

TOUS A LA MANIFESTATION

SAMEDI 5 FEVRIER 2005 13h45

REPUBLIQUE - NATION

Rendez-vous fédéral : angle BD Voltaire – rue de Malte

Paris, le 1 février 2005

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

CGT

CFDT

ASSEMBLEE GENERALE

STUDIO 107

LUNDI 26 MAI 2003 de 12H30 à 15H00

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu de l'A.G du 22 mai réunie à l'appel de la CGT et de la CFDT:

- *l'A.G a souhaité limiter la grève à la journée du 25 mai avec participation massive à la manifestation afin de pouvoir **redéposer un nouveau préavis pour le 2 juin 2003** pour une durée indéterminée, (le mouvement national redémarrant dans de nombreux secteurs ce 2 juin).*

- Le préavis Radio France du 2 juin comportera les mêmes points que celui du 25 mai :

1) Contre le projet FILLON RAFFARIN sur les retraites.

2) Pour la défense de l'Audiovisuel Public notamment à Radio France : - maintien du monopole de fabrication

- vérité sur les projets bâtiment etc ...

3) Pour le respect et la pérennité de la Convention Collective de l'Audiovisuel Public et de ses avenants.

4) Contre le blocage de nos salaires depuis 6 ans.

Paris, le 23 Mai 2003